

INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE

PERISCOLAIRE ET MERCREDI

2019/2020

Accueil de loisirs
« Les Copains d'Abord »

Rue du Stade

85150 St Mathurin

02 51 22 71 72

accueildeloisirs@saint-mathurin.com

Rappel règlement intérieur pour le périscolaire:

Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille.

L'absence de l'enfant alors qu'il était inscrit, sans avoir été informé, entrainera la facturation de l'ensemble de la plage horaire d'ouverture soit 1h le matin et 2h1/2 le soir.

Toute famille s'engage à être rigoureuse pour communiquer la présence ou non de son enfant.

A titre d'exemple, si votre enfant n'est pas inscrit le soir au périscolaire, l'équipe d'animation ne prendra pas en charge votre enfant. Vous serez ainsi contacté par l'équipe enseignante pour venir récupérer votre enfant à l'école.

Ainsi 2 modes d'inscriptions sont possibles :

- **Annuellement** pour les familles ayant un planning fixe en remplissant l'encadré ci-dessous. La famille s'engage à avertir l'accueil en cas de changement exceptionnel.
- **Ponctuellement** pour les familles ayant un planning variable, par mail téléphone ou coupon mensuel (disponible sur notre internet) en respectant les délais suivants :
 - le vendredi pour les lundis et mardis
 - Le mardi pour les jeudis et vendredis

En cas de besoin de dernière minute (le jour même), vous pouvez appeler l'accueil pour connaître les places disponibles.

NOM 1er ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 1er ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 1er ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

PERISCOLAIRE : MATIN 7H30-8H30 / SOIR 16H-18H30

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **régulièrement** selon le planning ci-dessous : (j'avertirais l'accueil exceptionnellement en cas d'absence)

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
...h...	...h...	...h...	...h...	...h...	...h...	...h...	...h...

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**. Je vous communiquerai les dates au fur et à mesure.

MERCREDI

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **régulièrement**
- Toute la journée (9h-17h) précisez le matin (préciser l'heure approximative d'arrivée) : ... H ...
 - Le matin de 9h à 13h30 précisez le soir (préciser l'heure approximative de départ) : ... H ...
 - L'après midi de 12h à 17h

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**. Je vous communiquerai les dates au fur et à mesure.

Fait à :

Le :

Signature :

PAGE 1/2

DOSSIER ADMINISTRATIF ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LOISIRS

Pour les familles ayant déjà complété un dossier, vous devez obligatoirement :

- fournir votre **nouvelle attestation d'assurance 2019/2020**
- Vérifier directement à l'accueil de loisirs les informations mentionnées sur votre fiche familiale (numéros de téléphone, adresse, ...)

Pour les nouvelles familles, vous devez obligatoirement :

- Compléter une fiche familiales (1 par famille et disponible sur le site internet)
- Mentionner votre numéro CAF ou MSA sur la fiche familiale ou fournir une attestation mentionnant votre quotient familial
- Compléter une fiche sanitaire (1 par enfant et disponible sur le site internet)
- Fournir une attestation d'assurance scolaire/extrascolaire)
- Une photo d'identité de l'enfant
- Prendre connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site internet)

www.saint-mathurin.com
accueildeloisirs@saint-mathurin.com

DOCUMENTS A RENDRE
A L'ACCUEIL DE LOISIRS